



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL N°40

---

Réunion du : mardi 15 mars 2022

---

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

### **DEROGATIONS – SAISON 2021/2022**

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

**TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle**, à l'exception du **CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS** où cette réglementation concerne **les DEUX (2) dernières journées**.

**En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories**

**et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.**

**La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.**

\*\*\*\*\*

Les matches reportés du week-end des 19 et 20 mars 2022 seront automatiquement reportés au week-end des 26 et 27 mars 2022, si les 2 clubs n'ont pas déjà un match en retard de championnat à jouer cette date.

#### DEROGATION HORAIRES

520102 – CESSON VERT ST DENIS ENT. S

Seniors R2/A : Coup d'envoi des matchs à domicile à 15h00.

**SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****24443259 : VILLEMOMBLE SP. 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 16/03/2022**

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu au stade Claude RIPERT à VILLEMOMBLE.

**Accord de la Commission.**

**SENIORS – CHAMPIONNAT****23392307 : FLEURY 91 FC 2 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 du 20/03/2022 (R1/B)**

Demande de changement de terrain en raison de la tenue d'un match de D1 Arkema sur le terrain habituel.

Cette rencontre aura lieu au stade Lascombe à FLEURY MEROGIS.

**Accord de la Commission, les compétitions nationales étant prioritaires sur les compétitions régionales.**

**23392124 : CHATOU AS 1 / RED STAR FC 2 du 19/03/2022 (R1/A)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de CHATOU AS pour changer de terrain,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu, à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

**Donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.**

**23392960 : LIVRY GARGAN FC 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 27/03/2022 (R2/C)**

Courriel de LIVRY GARGAN FC demandant le report de l'ensemble de ses rencontres, en raison de l'organisation de son tournoi national U11 à cette date ou à décaler ce match à 17h/17h30.

Le motif de la demande n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date initiale.

Néanmoins, le match pourra être décalé à 17h ou 17h30 avec l'accord avec le club adverse.

**23393645 : PANTIN OLYMPIQUE 1 / MEAUX ACADEMY CS 2 du 20/03/2022 (R3/B)**

Courriel de l'OL. PANTIN demandant le report de cette rencontre.

Au vu du motif invoqué, la Commission reporte cette rencontre au 17/04/2022.

**23393913 : VAIRES ENT. US 1 / BLANC MESNIL SFB 2 du 27/03/2022 (R3/D)****23393930 : VAIRES ENT. US 1 / MACCABI PARIS 1 du 24/04/2022 (R3/D)****23393944 : VAIRES ENT. US 1 / STAINS F. ES 1 du 15/05/2022 (R3/D)****RAPPEL**

Courriel de VAIRES ENT. US informant de travaux sur son terrain jusqu'à la fin de saison.

Réception d'une convention de la Mairie de LE PIN concernant le prêt du terrain synthétique du stade Roger BRIANCON à LE PIN à 17h00 pour ces rencontres.

Concernant ces 3 matches à disputer sur un terrain de repli, la Commission prend note de la proposition du stade Roger Briançon à LE PIN.

Elle constate que l'horaire proposé est de 17h et que le terrain proposé ne dispose pas d'un éclairage classé.

La Commission informe le club que les 3 matches ci-dessus pourront se jouer sur le stade Roger Briançon avec un coup d'envoi à 15h00 au plus tard, si l'éclairage n'est toujours pas classé à la date des matches concernés.

La Commission invite le club et la Mairie à solliciter le classement de l'éclairage auprès de la C.D.T.I.S. du District de la Seine et Marne.

De plus, si ces rencontres ne pouvaient être fixées sur le terrain proposé à LE PIN, la Commission demande au club de VAIRES ENT. US de l'informer au plus tôt d'un autre terrain de repli.

Concernant le match ci-dessous de la dernière journée de championnat, la Commission vous rappelle en application de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF, tous les matchs des deux dernières journées en championnat régional seniors doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle (15h)

**23393958 : VAIRES ENT. US 1 / ENTENTE SANNOIS SG du 05/06/2022 (R3/D)**

### **U20 - CHAMPIONNAT**

**23431820 : ANTONY FOOT EVOLUTION 20 / ST MAUR LUSITANOS 20 du 27/03/2022 (Elite 2/A)**

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION demandant le report de cette rencontre en raison de l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'un semi-marathon.

La Commission demande au club de bien vouloir lui fournir une attestation de la mairie confirmant cette indisponibilité pour sa réunion du 22 mars 2022.

A réception du document, la Commission statuera.

**23760574 : PARISIENNE ES 20 / AS PARIS 20 du 13/03/2022 (Elite 3/A)**

Courriel du club de l'AS PARIS.

La Commission demande au club de l'ES PARISIENNE un rapport sur les raisons du non-déroulement de la rencontre.

Rapport à transmettre pour sa réunion du 22/03/2022.

**23760971 : AUVERS-ENNERY FC 20 / CARRIERES GRESILLONS 20 du 13/03/2022 (Elite 3/D)**

La Commission demande à l'arbitre de la rencontre un rapport sur le non-déroulement de la rencontre.

**23761101 : ENTENTE MARLY/FONTENAY 20 / VAL DE FRANCE 20 du 13/03/2022 (Elite 3/F)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le forfait non avisé de VAL DE FRANCE (2<sup>ème</sup> forfait).

### **U18 - CHAMPIONNAT**

**23412283 : MACCABI PARIS UJA 1 / VILLEMOMBLE SP.1 du 13/03/2022 (R3/D)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la F.M.I.,

Considérant que le match a été arrêté à la 25<sup>ème</sup> minute de jeu, en raison de la grave blessure du gardien de but de MACCABI PARIS,

Considérant l'interruption de la rencontre durant 50 minutes et l'intervention sur place des pompiers,

Considérant que la rencontre n'a pu reprendre et n'a pas eu sa durée réglementaire,

Par ces motifs,

**. donne ce match à rejouer le 17 avril 2022.**

**La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. précisant les conditions de participation des joueurs en cas de match à rejouer.**

**23411345 : FC 93 BOBIGNY BG 1 / SARCELLES AAS 1 du 20/03/2022 (R1)**

Demande de changement de terrain et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, sur le stade Henri WALLON 1 à BOBIGNY.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS.**

**23411651 : HOUILLES AC 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 13/03/2022 (R2/B)**

La Commission,

après la lecture de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de l'ES VIRY CHATILLON,

Considérant que l'équipe de VIRY CHATILLON ES n'a pu présenter un nombre suffisant de joueurs présentant un pass sanitaire valide,

Considérant que le match n'a donc pas eu lieu,

Par ces motifs,

**. enregistre le forfait de VIRY CHATILLON ES (1<sup>er</sup> forfait).**

**23411510 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 27/03/2022 (R2/A)**

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION demandant le report de cette rencontre au 17 avril 2022, en raison de l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'un semi-marathon.

La Commission demande au club de bien vouloir lui fournir une attestation de la mairie confirmant cette indisponibilité pour sa réunion du 22 mars 2022.

A réception du document, la Commission statuera.

**23412130 : FONTENAY SOUS BOIS US 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 20/03/2022 (R3/C)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'EPINAY ACADEMIE.**

**508884 – NEUILLY S/MARNE SFC – U18 R3/C**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de NEUILLY SUR MARNE SFC, à compter du 28 MARS 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville de NEUILLY SUR MARNE,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 3 rencontres ci-dessous :

23412147 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / BLANC MESNILS SFB 1 du 03/04/2022

23412185 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / MELUN FC 1 du 15/05/2022

23412193 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CHAMPS SUR MARNE 1 du 29/05/2022.

**La Commission vous indique qu'il restera une rencontre à purger avec un terrain de repli, pour la première rencontre de la Saison 2022/2023.**

**23412290 : LIVRY GARGAN FC 1 / SAINT LEU FC 1 du 27/03/2022 (R3/D)**

Courriel de LIVRY GARGAN FC demandant le report de l'ensemble de ces rencontres, en raison de l'organisation de son tournoi national U11 à cette date ou à décaler ce match à 17h/17h30.

Le motif de la demande n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date initiale.

**Elle précise que la date du 27/03/2022 est une date de journée complète de championnat inscrite au calendrier général 2021/2022.**

<b>U16 - CHAMPIONNAT</b>
--------------------------

**23412997 : MASSY 91 FC 1 / RACING CFF 2 du 20/03/2022 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du RACING CF.**

**23413154 : BLANC MESNIL SFB 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 20/03/2022 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 14h30.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des MUREAUX OFC.**

**23413155 : AUBERVILLIERS C. 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 20/03/2022 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00 (horaire officiel)

**Accord de la Commission.**

**23413658 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 27/03/2022 (R3/A)**

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION demandant le report de cette rencontre au 17 avril 2022, en raison de l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'un semi-marathon.

La Commission demande au club de bien vouloir lui fournir une attestation de la mairie confirmant cette indisponibilité pour sa réunion du 22 mars 2022.

A réception du document, la Commission statuera.

**U16 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>er</sup> rappel :**

**23413648 : BOULOGNE BILLANCOURT AC 3 / CHOISY LE ROI AS 1 du 13/03/2022 (R3/D)**

**U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

**Rappel :**

**1/2 Finales :**

Match à jouer le samedi 16/04/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant :

Liste des matchs :

24471815 PARIS ST GERMAIN FC / SAINT OUEN L'AUMONE AS

24471816 FLEURY 91 FC / MONTRouGE FC 92

**U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

**Rappel :**

**1/2 Finales :**

Match à jouer le samedi 16/04/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant :

Liste des matchs :

24471717 PARIS FC 1 / MEUDON AS 1

24471718 FLEURY 91 FC 1 / RACING CF 1

**U14 - CHAMPIONNAT****23372768 BLANC MESNIL SF 1 / PUC 1 du 19/03/2022 (R2/A)**

Courriel du PUC demandant le report du match en raison de la convocation de 2 joueurs au concours d'entrée à l'INF.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande qui ne rentre pas dans le cadre de l'article 24 du RSG de la LPIFF (sélections).

**23373039 MONTRouGE FC 2 / VERNEUIL SUR SEINE US 1 19/03/2022 (R3/A)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de MONTRouGE FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00 (au lieu de 15h30),

Pris connaissance du refus de VERNEUIL SUR SEINE US,

Pris connaissance du courriel de MONTRouGE FC indiquant la problématique de l'occupation des installations sportives de la programmation de plusieurs rencontres ce jour-là.

Après étude de la planification des rencontres sur les installations du club,

Considérant que les rencontres de niveau régional sont prioritaires sur celles de niveau départemental

Par ces motifs,

Maintient le coup d'envoi du match à 15h30 et fixe le match au stade Maurice Arnoux à MONTRouGE ;

La Commission transmet la présente décision au District des Hauts de Seine de Football pour la modification de l'horaire du coup d'envoi ou le report du match de U14 D2 23428891 MONTRouGE FC 3 / NEUILLY OL. 1 du 19/03/2022

**23372768 LIMAY ALJ 1 / NANTERRE ES 1 du 19/03/2022 (R3/A)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de LIMAY ALJ 1 pour avancer le coup d'envoi du match à 14h30 au stade Auguste Delaune n°1 à LIMAY,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord sous réserve de l'accord de NANTERRES ES qui doit parvenir au plus tard le vendredi 18/03/2022 – 12h00.

La Commission précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.

**23373201 ENTENTE SSG 1 / FRANCONVILLE FC 1 du 02/04/2022 (R3/B)**

Demande de l'ENTENTE SSG pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FRANCONVILLE FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 01/04/2022 – 12h00.

**23373195 FC 93 BOBIGNY BG 1 / RACING CF 2 du 19/03/2022 (R3/B)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande FC 93 BOBIGNY BG pour avancer le coup d'envoi à 12h00.

Considérant qu'une rencontre de National 2 se déroule sur le même terrain à 17h00,

Considérant que les compétitions Nationales sont prioritaires sur celles de niveau Régional,

Par ces motifs,

Fixe le coup d'envoi du match à 12h00.

**U14 R3/D - CENTRE FORMATION FOOTBALL DE PARIS – 536996**

Rappel :

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 23/02/2022 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHES FERMES à l'équipe 2 U14 de C.F.F.P. à compter du 21 MARS 2022 ; le terrain de repli doit être neutre situé en dehors des villes de PARIS, CRETEIL et CHOISY LE ROI,

La Commission reste en attente de la part du CFFP du nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 3 rencontres ci-dessous :

23373479 CFFP 2 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 02/04/2022

23373497 CFFP 2 / ROISSY EN BRIE US 1 du 14/05/2022

23373423 CFFP 2 / CLAYE SOUILLY du 04/06/2022

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 2 – poule A – 23372761 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / JOINVILLE RC 1 du 12/03/2022.

Régional 3 – Poule B – 23373189 VILLETANEUSE CS 1 / COURBEVOIE SPORT 1 du 12/03/2022

Régional 3 – poule C – 23373304 PONTAULT COMBAULT UMS 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 12/03/2022

**CDM - CHAMPIONNAT****23394722 : VALLEE 78 FC 5 / PORTUGAIS PAIX VIVRE 5 du 27/03/2022 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 9h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des PORTUGAIS PAIX VIVRE.**

**CDM - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>er</sup> rappel :**

**23394582 : CHEVILLY LARUE ELAN / CHAMPS SUR MARNE AS du 13/03/2022 (R2/B)**

**ANCIENS - CHAMPIONNAT**

**23395589 : VILLEJUIF US 11 / STAINS ES 11 du 20/03/2022 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 10h45.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de STAINS ES.**

De plus, la Commission vous rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur les compétitions départementales.

**23395427 : TRAPPES ES / GOUSSAINVILLE FC du 20/03/2022 (R2/A)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de TRAPPES ES pour changer de terrain,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu, à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

**Donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.**

**ANCIENS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>er</sup> rappel :**

**23395266 : MONTFERMEIL FC / SENART MOISSY du 13/03/2022 (R1)**